Lutte contre les médicaments de la rue : Opération réussie de l'OCS de Kita

MALI

1872

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 22 JANVIER 2026

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



65è anniversaire de l'Armée malienne

Une montée en puissance saluée par les populations



Mali : Le Président Assimi Goïta préside la commémoration du 65e anniversaire de l'Armée ma-



Feminist Republik 2025 : Quand le soin devient résistance

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité-SA.

Sommaire «







Une /

65e anniversaire de l'Armée malienne : Une montée en puissance saluée par les populations — P. 4

Brèves /

Situation rassurante des hydrocarbures en France : Retour à la normale de l'approvisionnement — P. 10
Vigilance aéroportuaire : 14,72 kg de cannabis interceptés par la CAAT — P. 10
Lutte contre les médicaments de la rue : Opération réussie de l'OCS de Kita — P. 11
Fête de l'Armée 2026 : Hommage aux hommes et femmes des Eaux et Forêts — P. 11

Actualité /

Mali : Le Président Assimi Goïta préside la commémoration du 65e anniversaire de l'Armée malienne — P. 14
Affaire des équipements militaires : Un procès sous haute tension, la comparution de Bintou Camara au cœur des débats — P. 16

Politique /

65e anniversaire de l'Armée malienne : Une célébration placée sous le sceau de la souveraineté nationale — P. 19
Feminist Republik 2025 : Quand le soin devient résistance — P. 21
Leadership et engagement citoyen dans la région de Bandiagara : Abdalah Togo à l'honneur — P. 24

Culture & société /

Cousinage à plaisanterie dans la famille judiciaire malienne : Le ministre Kassogué décerne un « CIWARA » aux COULIBALY — P. 27
Scandale au Maroc : Licenciement abusif d'une Burkinabè pour avoir soutenu une équipe étrangère — P. 29

International /

Paul-Henri Sandaogo Damiba remis à Ouagadougou : Une extradition à forte portée régionale — P. 30
Côte d'Ivoire : Patrick Achi élu Président de l'Assemblée nationale — P. 32

Sport /

CAN 2026 : Le Nigeria décroche la troisième place face à l'Égypte — P. 33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



65è anniversaire de l'Armée malienne

Une montée en puissance saluée par les populations

L'Armée malienne célèbre ce mardi le 65 anniversaire de sa création dans un contexte marqué par une amélioration notable de ses capacités opérationnelles et un regain de confiance de la population. Cette commémoration intervient alors que les Forces armées maliennes (FAMa) poursuivent leur montée en puissance, soutenue par l'acquisition d'équipements modernes et un redéploiement stratégique sur l'ensemble du territoire national afin de faire face aux multiples défis sécuritaires.

Sur le terrain, les avancées enregistrées sont perceptibles et largement reconnues par les citoyens, notamment à Gao, Yorosso et Bamako. Les témoignages recueillis traduisent un sentiment de fierté et d'espoir, nourri par les efforts consentis par les forces de défense et de sécurité pour restaurer la stabilité et la souveraineté de l'État. « Je suis très, très fière d'eux, à cause de leurs efforts », confie une citoyenne, visiblement émue. À Bamako, un habitant souligne l'évolution progressive de la situation sécuritaire : « On voit à travers les faits et gestes de l'armée que ça va de plus en plus. Et nous souhaitons que ça continue ».

Pour certains observateurs, la transformation de l'outil militaire malien dépasse désormais le simple cadre d'une montée en puissance. « On peut même dire que ce n'est plus la montée en puissance, mais que l'armée devient la puissance elle-même », affirme un citoyen, traduisant la perception d'une armée plus affirmée et plus dissuasive. Cette dynamique aurait également un impact direct sur les groupes armés terroristes, contraints d'adapter leurs modes opératoires. « Les djihadistes sont en train de changer aussi de stratégie parce qu'ils savent que les choses deviennent de plus en plus difficiles pour eux », analyse une habitante, soulignant la pression croissante exercée par les FAMa sur les groupes hostiles.

Dans la région de Gao, longtemps éprouvée par l'insécurité et les turbulences, les changements sont particulièrement significatifs. Les habitants de la cité des Askias témoignent d'une évolution majeure sur le terrain, marquée par un renforcement substantiel des effectifs et une présence militaire plus visible et plus rassurante. « Nous avons vécu pleinement les situations de turbulence dans la ré-



gion de Gao du début jusqu'à aujourd'hui. Donc, il y a un changement radical qui s'est opéré aujourd'hui sur le terrain », explique un résident, évoquant une amélioration tangible du climat sécuritaire.

Toutefois, malgré ces progrès salués, des attentes demeurent. Plusieurs citoyens appellent les autorités militaires à intensifier le recrutement afin de mieux couvrir un territoire vaste et aux défis multiples. « Mes doléances, c'est un recrutement massif de personnel, parce que le territoire est très vaste », recommande un habitant de Gao, mettant en avant la nécessité de renforcer durablement les effectifs pour consolider les acquis.

À l'heure où l'Armée malienne célèbre 65 années d'existence, cette reconnaissance populaire constitue un signal fort. Elle témoigne de la confiance retrouvée entre la population et son armée, dans un contexte où la sécurité demeure un enjeu central pour l'avenir du pays. Entre modernisation, redéploiement et attentes citoyennes, les FAMa sont appelées à poursuivre leurs efforts pour garantir la paix, la stabilité et la souveraineté du Mali sur l'ensemble de son territoire.

Yacouba Ongoiba



Mathilde Panot



Face aux propos racistes et colonialistes abjects tenus contre Carlos Martens Bilongo sur Radio Courtoisie, je saisis la Procureure de la République et l'Arcom.
Nous ne laisserons rien passer.

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mathilde PANOT
Présidente du groupe *La France Insoumise à l'Assemblée nationale*
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 Paris

À l'attention de Mme Laure BECCUAU
Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Paris
Tribunal judiciaire de Paris
Parvis Robert BADINTER
75859 cedex 17

Paris, le 15 janvier 2026

Objet : Saisine du procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale.

Madame la procureure de la République,

Au nom du groupe parlementaire La France Insoumise, je porte à votre connaissance, sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale, l'existence de faits susceptibles de constituer une infraction pénale.

Le 5 janvier 2026, lors de l'émission « Restons courtois » diffusée sur Radio Courtoisie et en direct sur la plateforme YouTube, Pierre-Alexandre Bouclay, présentateur de l'émission, et son invité Jean-Yves Le Gallou ont tenu des propos qui nous paraissent constituer des infractions pénales.

En effet, un échange particulièrement violent a eu lieu. Lors de l'émission, Pierre-Alexandre Bouclay qualifie les propos de M. le député Martens Bilongo par ces mots : « Cette voix de racaille, maîtrisant à peine le français ». Il ajoute ensuite que les opinions racistes sont des délits : « Mais si ça n'était pas un délit, j'aurais deux-trois avis là-dessus, deux-trois arguments que je ne peux évidemment pas dire. » Jean-Yves Le Gallou abonde en renvoyant M. le député Martens Bilongo aux origines réelles ou supposées de sa famille et en entamant une logorrhée sur la théorie raciste et coloniale relative à « l'intelligence des Nations ». Ce premier explique « Ses parents viennent à la fois d'Angola et du Congo [...] Quand on regarde une carte des quotients intellectuels par pays [...], l'Angola et la République du Congo, c'est plus près des 70 que de 130, c'est plus près de 70 que de 100, et c'est même à 70. Donc aborder la question du quotient intellectuel, ça mérite quand même réflexion. » Et le président de Radio Courtoisie Pierre-Alexandre Bouclay d'enchaîner « Et je ne sache pas que ces gens sont allés sur la lune ou ont inventé, ont peint la Joconde ou ont fait je ne sais quoi, ni en neurochirurgie. Ils n'ont pas beaucoup fait leurs preuves. »

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Sous couvert de factualité, les propos reprennent les stéréotypes racistes et colonialistes fondés sur un sentiment de supériorité de l'Occident sur l'Afrique.

L'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse punit de 5 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ceux qui, par des propos publics, provoquent à la discrimination, la violence ou la haine envers des personnes ou des groupes de personnes en raison de leur appartenance ou non-appartenance à une ethnie, une nation ou une race.

Par ailleurs, l'article 33 de la loi du 29 juillet 1881 punit d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende l'injure commise « envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. ».

Madame la procureure de la République, sur le fondement de l'article 40 du Code de procédure pénale, nous portons à votre connaissance l'ensemble des faits précités qui sont susceptibles de constituer des incitations à la discrimination raciale et à la haine en raison de l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation ou une supposée race, ainsi que des injures à caractère raciste.

Dans l'espoir que ces éléments que nous portons à votre connaissance retiendront votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la procureure, l'expression de nos salutations républicaines.

Mathilde Panot
Députée du Val-de-Marne
Présidente du groupe parlementaire *La France insoumise* à l'Assemblée nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mathilde PANOT
Députée du Val-de-Marne
Présidente du groupe *La France Insoumise à l'Assemblée nationale*

A l'attention de M. Martin Ajdari
Président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom)
2-10 rue Brahms 75012 Paris

Paris, le 14 janvier 2026

Objet : Saisine de l'Arcom suite aux propos tenus à l'encontre du député La France insoumise M. Carlos Martens Bilongo sur le plateau de l'émission radiodiffusée "Restons Courtois" du lundi 5 janvier 2026 sur Radio Courtoisie.

Monsieur le Président,

La loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication confie à l'ARCOM la mission de veiller "au respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, au caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion". Elle doit également "veille[r] à ce que la diversité de la société française soit représentée dans les programmes des services de communication audiovisuelle et que cette représentation soit exempte de préjugés" et contribue "à la lutte contre les discriminations dans le domaine de la communication audiovisuelle".

Au regard de ces missions confiées par le législateur, nous dénonçons par la présente la diffusion d'une séquence diffusée à l'antenne de la station Radio Courtoisie le lundi 5 janvier 2026, lors de l'émission "Restons Courtois", pendant laquelle des propos explicitement racistes ont été prononcés.

En effet, au cours d'une séquence accueillant plusieurs invités, dont l'ancien cadre du Front National Jean-Yves Le Gallou et le président de Radio Courtoisie Pierre-Alexandre Bouclay, ce dernier fait référence à M. le Député Carlos Martens Bilongo en ces termes : « Cette voix de racaille, maîtrisant à peine le français ». Et à Jean-Yves Le Gallou d'ajouter : "Ses parents viennent à la fois d'Angola et du Congo [...] Quand on regarde une carte des quotients intellectuels par pays [...], l'Angola et la République du Congo, c'est plus près des 70 que de 130, c'est plus près de 70 que de 100, et c'est même à 70. Donc aborder la question du quotient intellectuel, ça mérite quand même réflexion.» Pierre-Alexandre Bouclay enchaîne : "Et je ne sache pas que ces gens sont allés sur la lune ou ont inventé, ont peint la Joconde ou ont fait je ne sais quoi, ni en neurochirurgie. Ils n'ont pas beaucoup fait leurs preuves". Le tout sans aucune réaction des invités présents en plateau, acquiesçant aux propos tenus et étant même à certains moments, hilares. Par ailleurs, ces propos sont totalement assumés par la station, puisqu'elle fait même l'objet d'une communication spécifique sur les réseaux sociaux - le passage en question ayant été découpé et repartagé en ligne.

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Pourtant, les propos tenus par Jean-Yves Le Gallou et Pierre-Alexandre Bouclay contreviennent aux principes les plus essentiels des droits fondamentaux garantis par le droit international et national visant à lutter contre toutes les formes de discriminations. En particulier, ces propos nous semblent relever des articles 23 et 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse relative à l'incitation publique à la haine en raison de l'origine et sanctionnée d'une peine d'un an d'emprisonnement et/ou de 45 000 € d'amende.

Ces faits contreviennent également de manière manifeste aux obligations déontologiques fixées par la convention du 6 septembre 2023 signée avec l'Arcom et qui incombent au titulaire de l'autorisation de diffusion du service, soit l'Association Comité de défense des auditeurs de Radio Solidarité (CDARS) qui édite le service "Radio Courtoisie". Parmi elles :

- l'article 2-2 relatif à l'honnêteté et indépendance de l'information et des programmes stipule que l'éditeur veille à ce que "L'exigence d'honnêteté s'applique à l'ensemble des programmes".
- l'article 2-4 relatif à la vie publique stipule que l'éditeur veille dans son programme "à ne pas encourager des comportements discriminatoires à l'égard des personnes en raison [notamment] de leur origine".
- l'article 2-6 relatif aux droits de la personne stipule que l'éditeur "s'engage à ce qu'aucune émission ne porte atteinte à la dignité de la personne humaine".
- l'article 2-10 relatif à la maîtrise de l'antenne qui prévoit que l'éditeur assure "le respect des principes définis aux articles 2-2 à 2-9 [de la convention]".

À l'aune de ces éléments, nous invitons l'Arcom à prendre toute sa part dans le traitement de cette affaire. Il en va du respect de la dignité de la personne humaine et de la lutte contre toutes les formes de discriminations, du bon déroulement du débat public mais également de la crédibilité de l'Arcom à faire respecter des obligations qu'elle a elle-même édictées.

Nous vous demandons donc en conséquence de prendre les mesures qui s'imposent.

Veuillez recevoir, monsieur le Président, nos salutations les plus distinguées,

Mathilde Panot
Députée du Val-de-Marne
Présidente du groupe parlementaire *La France insoumise* à l'Assemblée nationale

Aichatou Sanogo



Fin de la Coupe d'Afrique 2025
Je suis tellement reconnaissante envers le Tout-Puissant de faire partie de ceux qui ont écrit l'histoire de cette CAN.

Un immense merci à tous les médias du monde entier ce fut réel plaisir de travailler avec vous : Canal+, BeIN, Ziggo, Okko, France 24, BBC, RMC, RFI, NCI,SABC, SNRT, RTS, CRTV , ORTM etc
À mes volontaires de Tanger et de Casablanca : bravo ! Vous avez été d'un soutien incroyable, soyez fiers de vous.
À mes grands frères Cédric Kanté, Seydou Keita, Éric Chelle, Pape Thiaw et Alain Traoré : je suis si fière de vos parcours respectifs après votre carrière de joueur. Vous continuez d'inspirer !
Daniel Amokachi, Franck Simon, Jay-Jay Okocha , le Big Marc, : vous êtes les meilleurs.
Merci infiniment à mes responsables de la CAF pour cette marque de confiance.
Vive l'Afrique, vive le football !
Aicha la malienne



Communiqué du Conseil des Ministres du Mali

Abdoulaye Diallo • •
65e anniversaire de l'Armée Malienne
Au micro de Sputnik Afrique, Honorable Dr Fousseynou Ouattara, vice-président de la commission de défense et de sécurité du Conseil de transition du Mali, a fait le point sur les préparatifs et sur les derniers succès des FAMa obtenus sur le front.

Alpha Amadou Hampaté Ba dit Ben



POLÉMIQUE EN GUINÉE (BLAGUE DU GÉNÉRAL ASSIMI QUI A FAIT RIRE OU MANQUE DE RESPECT GÉNÉRAL AMARA?): MON HYPOTHÈSE.
Tout d'abord, je dois rappeler que les gens économes en parole (peu bavard), peuvent être très drôles quand ils parlent les rares fois où ils se le permettent. Je me souviens que j'ai été une fois pris en otage dans un grin à Bamako après qu'on m'est forcé de raconter une seule blague quand même, j'y accompagnais un ami. D'ailleurs, j'évite de parler dans les grins où il ne s'agit pas de débat intellectuel ou politique pour cette raison là.
Bref, revenons à la polémique.
Je peux me tromper mais Assimi a dit ou marmonner quelque chose au gardez-vous du général Amara qui a dit lui faire rire et il est allé fièrement rapporté ça aux autres qui ont ri également. Nos militaires se connaissent notamment le président Assimi et le président Doumbouya ainsi que son cercle militaire. Ce sont des copains d'abord.
La personnalité du général Assimi doublé à l'ampleur des urgences au Mali font que le général Assimi ne se déplacerait pas n'importe comment à l'extérieur du pays : il est allé au couronnement d'un copain au milieu de ses copains, c'est la fraternité d'armes même si l'événement est éminemment politique.
Je peux me tromper mais aucun officiel guinéen du cercle de Doumbouya n'oserait manqué de respect publiquement au général Assimi, ami personnel du général Doumbouya.
Bien évidemment, ceux qui parlent de manque de respect (impolitesse) et nous autres (une blague ou boutade d'Assimi qui a fait rire), nous sommes tous dans l'interprétation. Seul le général Assimi pourrait donner la véritable explication de ce qui s'est passé.
Une blague d'Assimi qui a fait rire ou une moquerie du général Amara, je penche pour la première.
Soutien total au général Assimi face à ceux qui utilisent cette image sujette à interprétation pour se moquer de lui ou à des fins de règlements de compte (politiques). Vive le Mali et la Guinée!
NB: image pas très nette, désolé pour ça.
Par Moussa Djombana

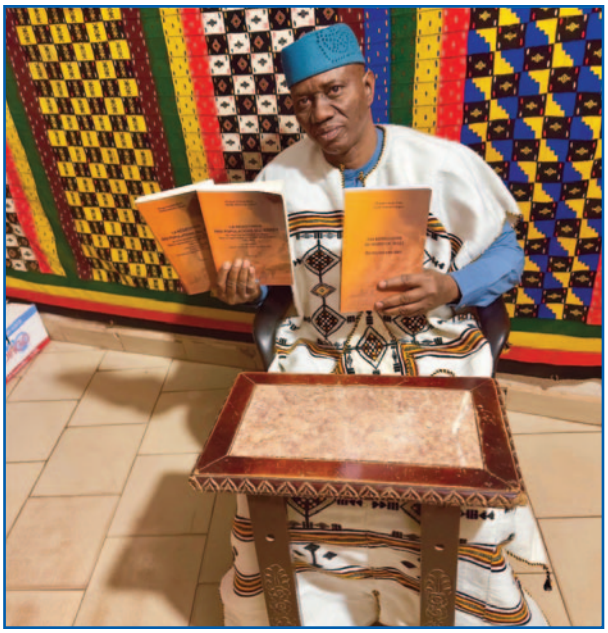




Dr Allaye Bocoum



Il y'a des livres, qu'il faille lire pour tout patriote.
Autant le livre sur les rebellions au nord du Mali,
qui n'a jamais, à ce jour, eu de contradicteur, a tué le narratif des rebelles et de leurs sponsors et alliés connus, autant celui sur la Résistance des Populations maliennes, enterre définitivement tous leurs espoirs, par des vérités historiques indéniables, irréfutables, documentées, comme à l'accoutumée des auteurs.
Les livres de Choguel sont des livres référentiels et didactiques, que chaque Malien doit avoir dans sa bibliothèque, au delà de toute considération politique ou idéologique, juste pour connaître le Mali.
Choguel est l'arme fatal contre la Prédation, qui fait plus mal aux ennemis que toutes les armées de l'Afrique réunies !
Je puis jurer encore et encore, que Choguel, en plus d'être un génie, est une SOMMITÉ infatigable.
Il survole, au dessus du lot, au point de susciter, jalousie et amertume chez tous ses détracteurs, qui n'ont que leurs yeux pour pleurer de haine et de méchanceté, futiles.
Merci IBEREY HAWI.
162 jours, ce 20-01-2026, de prison pour toi (plus de 05 mois), sur la base d'un rapport ciblé, biaisé et bâclé. Pendant que 11 ministres de la Transition du « Mali Kura », évoqués par le même Procureur général qui t'a mis sous mandat de dépôt, avec une parfaite diligence, se pavanent dans les rues de Bamako, et sont au caviar. Et pourtant, on nous disait, qu'il y aurait plus d'intouchable au Mali, l'histoire continue t-elle de bégayer ?
Le temps de la Justice, n'est certainement pas ton temps, chère SOMMITÉ, ni le mien, ni celui des Maliens.
Qu'attend la Chambre d'accusation pour confier ton dossier à un juge pour te juger publiquement et contradictoirement, si possible avec retransmission en direct sur l'Ortm, afin que la vérité soit connue et dite au nom du Peuple malien ?
L'arrêt (que nous avons), de cette même cour en mai 2025 sur un dossier du même genre sous la gestion d'un de tes prédécesseurs, nous appelle à la sérénité, en plus de ce que nous savons de tes performances de gestion, partout, où, il t'est arrivé de servir ton pays et de gérer les biens publics, en laissant dans les caisses, des dizaines de milliards, très cher aîné, et très chère SOMMITÉ, Choguel !
Wait and see !



Ministère de l'Energie et de l'Eau

Barrage de DIAMA :
Le Ministre Diane reçoit les PCA et DG de la SOGED
L'OMVS a été à l'honneur, ce jeudi 15 janvier 2026, au Ministère de l'Energie et de l'Eau. Le Ministre Boubacar Mao Diane avait en effet déjà reçu le nouveau Directeur général de la Société d'Exploitation du Manantali, de Félou et de Gouina, SEMAF. Dans l'après-midi de ce même jeudi, le Ministre Diané, toujours en sa qualité de Président du Conseil des Ministres (PCM) de l'OMVS, a également accordé une audience à la nouvelle équipe dirigeante de la Société de Gestion et d'Exploitation du Barrage de Diama, SOGED, une autre société de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal, OMVS.
La délégation de la SOGED était composée de la Présidente du Conseil d'Administration (PCA) de la Société nouvellement désignée, Madame Khady Gueye THIAM ainsi que de Djibril COULIBALY, lui, aussi nouveau Directeur Général de la SOGED.
Cette rencontre se situe dans le cadre d'une visite de courtoisie au PCM après leur prise de fonction effective le 24 décembre dernier, à l'issue du dernier Conseil d'Administration de la société tenue à Dakar au Sénégal.
La Présidente du Conseil d'Administration, Mme GUEYE, a exprimé

sa gratitude envers les autorités sénégalaises pour la confiance accordée à sa personne, ainsi qu'à celles autorités de l'OMVS pour avoir accueilli favorablement sa nomination. Elle a marqué sa disponibilité et son engagement au service de la SOGED tout en mesurant le rôle stratégique que joue le barrage de Diama pour les quatre pays de l'OMVS. La nouvelle PCA SOGED a également sollicité le soutien du Président du Conseil des Ministres pour relever les défis au niveau de la SOGED.

Pour sa part, le Directeur Général M. COULIBALY, après les salutations et remerciements à l'endroit des autorités du Mali pour la confiance placée en lui, et des autorités de l'OMVS, s'est engagé à consolider les acquis et à s'attaquer, en synergie avec les parties prenantes (Etats, usagers, partenaires techniques et financiers, etc.) aux défis. Il s'agit notamment du recouvrement des redevances de prélèvement d'eau, de la maintenance et l'entretien des ouvrages annexes et accessoires du Barrage de Diama, ainsi que de la recherche de financement pour la réhabilitation et l'extension des endiguements du barrage.

Le Ministre Diané a adressé, aux deux personnalités, ses vives félicitations et ses souhaits de pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions au bénéfice des pays membres et des populations du bassin. Enfin, il a rassuré l'équipe de sa disponibilité et de celle du Conseil des Ministres de l'OMVS à accompagner la SOGED dans cette mission stratégique qui est la gestion et l'exploitation du barrage de Diama.



Journée nationale de la souveraineté retrouvée.

Les Ministres Diané et Kéïta encouragent les lycéens au patriotisme!

Ferveur patriotique, au rythme de l'hymne nationale dans une mobilisation des grands jours : voilà le décor planté au Lycée Fily Dabo Sissoko de Djélibougou où les ministres des Mines, le Pr Amadou KEITA, et de l'Energie et de l'Eau, Boubacar Mao Diane, ont célébré la Journée nationale de la Souveraineté Retrouvée, en compagnie du corps enseignant de l'établissement et de leurs élèves.

Les temps forts de cette célébration ont été marqués par la montée des couleurs nationales suivie de la leçon modèle dispensée, dans une démarche participative des apprenants, par le professeur d'éducation civique de l'établissement.

A travers le thème « Souveraineté retrouvée : Construisons un Mali nouveau », les élèves ont pu comprendre les concepts de souveraineté, d'intégrité territoriale, de développement durable, mais également les acquis de la souveraineté sur le plan sécuritaire, économique, social, diplomatique ou encore éducatif.

Le Ministre des Mines, le Pr Amadou KEITA, a salué l'esprit de la célébration de cette journée qui traduit la volonté des hautes autorités de répondre aux aspirations du peuple malien tout en préparant les générations futures pour un avenir radieux.

Pour sa part, son homologue de l'Energie et de l'Eau, Boubacar Diané, a tenu à rappeler aux apprenants, considérés comme la relève de demain, les éléments constitutifs d'une véritable souveraineté. Celle-ci, leur a expliqué le Ministre de l'Energie et de l'Eau, repose sur les valeurs certes de dignité, mais d'appropriation de responsabilités, à travers la maîtrise d'outils de développement et de gouvernance pour l'intérêt collectif. Ceci passe par l'éducation aux valeurs sociales et scolaires. Un message d'encouragement à l'endroit de la jeunesse malienne.

L'objectif deux ministres, étaient d'inciter la nouvelle génération à se préparer, à travers l'éducation et la formation, à prendre la relève.

Ccom/M. Mines

Ccom/M. Energie et Eau





Situation rassurante des hydrocarbures en France : Retour à la normale de l'approvisionnement



La Direction Générale du Commerce et de la Concurrence (DGCC) a récemment partagé des informations encourageantes concernant la situation des hydrocarbures en France. Selon l'organisme, les convois de camions-citernes s'enchaînent désormais à un rythme soutenu, avec des intervalles de livraison inférieurs à 48 heures.

Pour garantir la fluidité de la distribution, les équipes de la DGCC collaborent étroitement avec la Police nationale. Cette coopération sécuritaire permet d'assurer le transfert régulier et sans encombre des citernes depuis les points de réception jusqu'aux stations-service.

Le volume d'hydrocarbures réceptionné ce jour, lundi 19 janvier 2026, est particulièrement conséquent. La DGCC affirme que ces stocks suffisent largement à couvrir les besoins de consommation nationale pendant plusieurs semaines. Cette dynamique confirme un retour progressif à la normale de l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire français.

Afin d'éviter toute rupture artificielle ou phénomène de spéculation, les autorités lancent un appel au calme et au sens de la responsabilité des citoyens : "Nous demandons à la population de maintenir ses habitudes normales de consommation et d'éviter les achats de précaution inutiles."

Cette annonce de la DGCC apporte un soulagement aux usagers et professionnels dépendant des hydrocarbures, soulignant les efforts déployés pour assurer une distribution continue et adéquate des carburants en France. La collaboration entre la DGCC et la Police nationale a permis d'optimiser les opérations logistiques et de garantir un approvisionnement stable sur le territoire.

La situation actuelle témoigne d'une gestion efficace et proactive des hydrocarbures en France, avec des mesures prises pour assurer la disponibilité et la sécurité des approvisionnements. Il est donc recommandé à la population de maintenir une consommation raisonnable et de faire preuve de responsabilité face à cette amélioration de la situation.

Fatou Sissoko

Vigilance aéroportuaire : 14,72 kg de cannabis interceptés par la CAAT



La Cellule Aéroportuaire Anti-Trafic (CAAT) a récemment fait preuve d'une vigilance exemplaire en déjouant une tentative d'exportation de drogue particulièrement astucieuse à l'Aéroport International Président Modibo KÉÏTA. Lors d'un contrôle de routine, les agents ont découvert 14,72 kg de cannabis soigneusement dissimulés à l'intérieur de 24 boîtes de conserve de purée de tomate. Cette saisie souligne une fois de plus les ramifications internationales des réseaux criminels opérant dans la sous-région.

L'opération, supervisée par le Chef d'Escadron Abdoulaye Ibrahim TRAORÉ, a conduit à l'arrestation immédiate du convoyeur, Innocent Gérald Chukwu Emeka, un ressortissant nigérian. Ce dernier est désormais entre les mains de la justice et est confronté à des charges sérieuses liées au trafic international de stupéfiants.

Le Colonel-Major Fousseyni KÉÏTA, Directeur Général de l'Office Central des Stupéfiants (OCS), a salué le professionnalisme et le flair des agents de la CAAT. Il a souligné l'importance de la collaboration de la population avec les forces de sécurité dans la lutte contre le trafic de drogue, rappelant que c'est une responsabilité collective.

Cette saisie record s'inscrit dans la volonté de renforcer la sécurité aéroportuaire, conformément aux directives du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile. L'objectif est de faire de Bamako un rempart infranchissable pour les trafiquants, et cette opération réussie témoigne de la détermination des autorités à lutter contre le trafic de drogue et à protéger la population.

Fatou Sissoko

Lutte contre les médicaments de la rue : Opération réussie de l'OCS de Kita



Dans le cadre de la protection de la santé publique, une opération d'envergure a été menée le 17 janvier 2026 par l'antenne régionale de l'Office Central des Stupéfiants (OCS) de Kita. Cette opération a abouti à l'interception d'un camion transportant une importante cargaison de produits pharmaceutiques contrefaits, mettant ainsi fin à un réseau de distribution illicite.

Sous la direction du Commissaire Principal de Police Alou COULIBALY, l'opération a été déclenchée suite à l'exploitation de renseignements fiables qui ont permis d'identifier le suspect, désigné sous les initiales D.T., ainsi que de tracer son itinéraire.

Lors de la fouille minutieuse du poids lourd, les agents de l'OCS ont mis au jour une quantité alarmante de produits frauduleux, comprenant notamment des contrefaçons d'oméprazole, d'efferalgan et d'autres médicaments dont la commercialisation en dehors du circuit légal est formellement interdite.

Le suspect et la cargaison illicite ont été remis aux autorités judiciaires compétentes afin de mener à bien l'enquête. Cette saisie spectaculaire souligne l'engagement sans faille de l'OCS de Kita dans la lutte contre le trafic de produits pharmaceutiques. L'Office a tenu à rappeler que ces médicaments de la rue représentent un danger mortel pour la population et a appelé les citoyens à s'approvisionner uniquement dans les pharmacies agréées.

Cette opération témoigne de l'efficacité des services de sécurité dans la protection de la santé publique et la lutte contre les activités criminelles liées aux contrefaçons pharmaceutiques. L'OCS de Kita continuera à mener des actions préventives et répressives pour garantir la sécurité des citoyens et la légalité des médicaments disponibles sur le marché.

Moussa Diarra

Fête de l'Armée 2026 : Hommage aux hommes et femmes des Eaux et Forêts



Le mardi 20 janvier 2026, Mme DOUMBIA Mariam TANGARA, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, a participé au défilé militaire annuel célébrant la fête de l'Armée en compagnie du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi GOÏTA. À l'issue de cette cérémonie solennelle, la Ministre s'est dirigée vers la cour du Service d'Intervention de la Forêt (SIFOR) pour rencontrer les agents des Eaux et Forêts et exprimer la reconnaissance de la nation à leur égard.

En présence de l'Inspecteur Général Amadou DIALLO, Directeur Général des Eaux et Forêts, Mme la Ministre a salué le courage exceptionnel et la détermination constante des hommes et des femmes en uniforme dans la protection des ressources naturelles, souvent au péril de leur vie lors de leurs missions sur le terrain. Cet hommage souligne l'importance cruciale du corps des Eaux et Forêts au sein des forces paramilitaires maliennes, en tant que garants de la sécurité environnementale du pays.

Cette rencontre met en lumière le rôle vital des agents des Eaux et Forêts dans la préservation de l'environnement et la lutte contre la déforestation, soulignant ainsi l'engagement du gouvernement envers la protection des ressources naturelles du pays. La Ministre a souligné l'importance du travail accompli par ces agents et a réaffirmé le soutien du gouvernement à leur mission essentielle.

La cérémonie s'est conclue par un appel à la collaboration continue entre les différents acteurs impliqués dans la protection de l'environnement, soulignant l'importance de la coordination et de l'engagement de tous pour assurer un avenir durable pour le Mali.

Moussa Diarra

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien



GALA DE LA FÊTE DU PRINTEMPS 2026

CMG
CHINA MEDIA GROUP

Mali : Le Président Assimi Goïta préside la commémoration du 65è anniversaire de l'Armée malienne



Le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef suprême des Armées, a présidé ce mardi 20 janvier 2026 la cérémonie solennelle marquant le 65 anniversaire de la création de l'Armée malienne. L'événement s'est tenu à la place d'armes du 34 Bataillon du Génie militaire de Bamako, en présence de hautes autorités civiles et militaires ainsi que de partenaires diplomatiques du Mali.

La cérémonie a réuni le Premier ministre, le Président du Conseil national de Transition, le Ministre de la Défense et des Anciens combattants, le Chef d'État-major général des Armées, les membres du Gouvernement, les Chefs et Directeurs de services des Forces armées et de sécurité, ainsi que plusieurs diplomates accrédités au Mali. Cette forte mobilisation institutionnelle a illustré l'importance accordée à cette date emblématique de l'histoire nationale.

À son arrivée, le Chef de l'État a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle du mémorial militaire, en hommage aux soldats tombés pour la défense de la patrie. Il a ensuite passé en revue les troupes, après l'exécution de l'hymne national, dans une atmosphère empreinte de solennité et de recueillement.

Temps fort de la commémoration, la remise de distinctions honorifiques a permis de re-



connaître la bravoure, le professionnalisme et le dévouement de plusieurs militaires. La Croix de la valeur militaire, la médaille du Mérite militaire, la médaille de sauvetage et la médaille des blessés ont été décernées à des éléments des Forces armées et de sécurité par le Chef d'État-major général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra.

Dans un geste fort de solidarité nationale, le Président de la Transition a également remis un chèque géant d'un montant de 17 213 725 920 francs CFA au Ministre de la Défense et des Anciens combattants, destiné au service social des Armées. Des chèques individuels ont été remis aux ayants droit des militaires, témoignant de l'attention particulière accordée aux familles des soldats.

La cérémonie s'est achevée par un défilé militaire impressionnant, associant troupes à pied, motards et aéronefs, symbolisant la montée en puissance progressive des Forces armées maliennes (FAMa).

Dans son adresse à la presse, le Président Assimi Goïta a rendu un vibrant hommage au Président Modibo KEÏTA et à ses compagnons, fondateurs de l'Armée malienne. Il a rappelé que le 20 janvier demeure une date hautement symbolique, incarnant la communion entre le peuple et son armée. Le Chef suprême des Armées a salué la résilience du peuple malien depuis 2021, qui a permis d'engager des réformes profondes ayant conduit à la reconquête de près des deux tiers du territoire auparavant sous emprise terroriste.

Le Président de la Transition a annoncé que l'année 2026 sera marquée par l'intensification des opérations militaires sur l'ensemble du territoire, avec le renforcement des effectifs, le redéploiement des FAMa et la construction de nouveaux camps. Il a réaffirmé sa détermination à poursuivre la montée en puissance des Forces armées et de sécurité jusqu'à la pacification totale du Mali, soulignant avec fermeté : « Nous sommes condamnés à réussir, et nous réussirons ».

Yacouba Ongoiba



Affaire des équipements militaires : Un procès sous haute tension, la comparution de Bintou Camara au cœur des débats



Le procès très attendu de l'affaire dite des équipements militaires poursuit son cours, au rythme d'auditions de témoins dont certains passages marquent durablement l'opinion publique et les acteurs judiciaires. Dans ce dossier à la fois complexe, sensible et hautement symbolique, chaque témoignage contribue à éclairer la Cour, mais aussi une opinion nationale et internationale attentive à l'issue de ce procès qualifié d'historique.

Parmi les interventions à la barre, celle de l'ancien ministre de l'Économie et des Finances, Tiéna Coulibaly, a sans conteste retenu l'attention. Son témoignage a créé une onde de choc dans la salle d'audience. L'ancien argentier de l'État a vigoureusement contesté les conclusions du rapport d'expertise élaboré par Mme Bintou Camara, ancienne ministre de l'Énergie et ex-conseillère du Président de la Transition, rapport qui constitue pourtant la pièce maîtresse ayant conduit à l'ouverture de ce procès. Selon Tiéna Coulibaly, ce document serait « léger », éloigné de la réalité des faits,

et aucun détournement de deniers publics n'aurait été commis à sa connaissance dans le cadre de l'acquisition des équipements militaires sous le régime du Président Ibrahim Boubacar Keïta.

Cette déposition a offert un levier majeur aux avocats de la défense, qui ont immédiatement sollicité la comparution de Mme Bintou Camara afin qu'elle vienne expliquer, défendre et clarifier la méthodologie, les sources et les conclusions de son rapport. Une demande jugée légitime par de nombreux observateurs, au regard de l'importance capitale de ce document dans l'édifice accusatoire.

Toutefois, aux dernières nouvelles, la Cour semblerait s'orienter vers un rejet de cette requête, une perspective qui suscite de vives interrogations. Pour de nombreux juristes et analystes, rendre un verdict sans avoir entendu l'auteure du rapport d'audit sur lequel repose l'accusation risquerait d'entacher durablement la crédibilité de la décision judiciaire. D'anciens ministres, des officiers supérieurs et d'autres hauts cadres de l'État sont poursuivis pour détournement de deniers publics, faux et usage de faux. Dans un tel contexte, l'exigence de transparence et de respect scrupuleux des droits de la défense apparaît plus que jamais essentielle.

Au-delà des personnes mises en cause, c'est l'image même de la justice malienne qui se joue dans ce procès. Le Mali, pays de valeurs de dignité, d'honneur et de probité, a toujours compté des femmes et des hommes qui ont servi l'État avec loyauté. Accuser certains cadres sans permettre un débat contradictoire complet pourrait nourrir frustrations, soupçons et interprétations, au détriment de la manifestation de la vérité.

Les avocats de la défense laissent d'ores et déjà planer la possibilité d'un retrait si la comparution de Mme Bintou Camara n'est pas obtenue, estimant qu'il s'agit d'un point non négociable. Un tel scénario porterait un coup sérieux à ce procès, déjà scruté bien au-delà des frontières nationales. Son verdict est attendu à double titre : pour laver l'honneur des innocents ou sanctionner les coupables, et pour servir d'exemple dissuasif à toute tentative future de mauvaise gouvernance.

Finalement, la question centrale n'est pas de savoir si les accusés sont justiciables, mais de garantir un procès équitable, rigoureux et irréprochable. Une fois encore, la justice malienne est interpellée pour dire le droit, rien que le droit, et dans toute sa plénitude.

Moctar Sow



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

65è anniversaire de l'Armée malienne : Une célébration placée sous le sceau de la souveraineté nationale



Le Mali a célébré, le mardi 20 janvier 2026, le 65 anniversaire de la création de son Armée nationale sur la place d'armes du Génie militaire de Bamako. Cette commémoration d'envergure, placée sous le signe de la souveraineté nationale et de la résilience, a rassemblé les plus hautes autorités du pays, les chefs militaires, les membres du Gouvernement, ainsi que des délégations officielles venues du Burkina Faso et du Niger, partenaires stratégiques du Mali au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES).

La cérémonie a été présidée par le Président de la Transition et Chef suprême des Armées, le Général d'armée Assimi GOÏTA. Elle a débuté par un moment de forte charge symbolique : le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument du soldat inconnu, accompagné de la sonnerie aux morts et de l'exécution de l'hymne national. Ce geste solennel a rendu hommage aux militaires tombés pour la défense de la patrie et rappelé le sacrifice consenti par des générations de soldats au service de la nation.

Après cette phase de recueillement, le Chef de l'État a procédé à la revue des troupes, marquant le début officiel des activités commémoratives. L'événement a ensuite été marqué par la remise de distinctions honorifiques à plus de trente officiers et sous-officiers, récompensés pour leur bravoure, leur professionnalisme et leur engagement constant dans la défense de l'intégrité territoriale du Mali.

Dans un geste fort de solidarité nationale, le Président de la Transition a remis au ministre de la Défense et des Anciens Combattants un chèque d'un montant de 17 milliards de francs CFA, destiné aux familles des militaires tombés au combat. Ce montant, correspondant à dix années de salaires forfaitaires, vise à honorer la mémoire des disparus tout en apportant un soutien concret à leurs ayants droit. Cette initiative a été saluée comme un témoi-

gnage de reconnaissance de la nation envers ceux qui ont payé le prix ultime pour la sécurité du pays.

S'exprimant à l'issue de la cérémonie, le Général Assimi GOÏTA a salué les récentes victoires enregistrées par les Forces Armées Maliennes (FAMa) sur les différents théâtres d'opérations. Il a réaffirmé sa détermination à poursuivre la montée en puissance de l'outil de défense nationale, à travers le renforcement des capacités opérationnelles, humaines et matérielles des forces de défense et de sécurité. Le Chef suprême des Armées a également mis en exergue l'importance de la coopération régionale au sein de l'AES, soulignant que les opérations conjointes menées avec le Burkina Faso et le Niger ont permis la destruction de plusieurs bases terroristes. « Nous allons défendre le Mali en tout temps, en tout lieu, et en toutes circonstances, jusqu'à la victoire finale », a-t-il martelé.



La célébration s'est achevée par une prestation remarquable des élèves du Prytanée militaire de Kati, symbole de la relève et de la continuité de l'institution militaire, suivie d'un défilé militaire impressionnant réunissant l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité ainsi que les forces paramilitaires. À travers cette commémoration, le Mali a réaffirmé sa détermination à défendre sa souveraineté, son unité et sa sécurité, en s'appuyant sur une armée engagée, réformée et résolument tournée vers la victoire.

Yacouba Ongoiba



Feminist Republik 2025 : Quand le soin devient résistance



Grâce à l'initiative et au travail intellectuel de Sadya Touré, le festival Feminist Republik 2025 a rassemblé à Mombasa plus de 600 féministes, guérisseuses et activistes de 13 pays confrontés aux conflits, à la militarisation et à l'effondrement institutionnel. À travers cette série de trois articles, Sadya Touré met en lumière les stratégies de résistance, les infrastructures de solidarité et les pratiques de soin décolonisées qui permettent aux femmes de survivre, de se soutenir mutuellement et de s'organiser politiquement dans l'un des contextes les plus instables du continent. Un regard inédit sur les féminismes africains contemporains et sur celles qui, par leur engagement et leur intelligence collective, bâtissent chaque jour des mondes habitables.

Article 2 : Feminist Republik : l'intersectionnalité comme architecture du soin et du pouvoir

À Mombasa, du 27 au 29 novembre 2025, Feminist Republik a réuni plus de 600 activistes, guérisseuses, praticiennes de la médecine moderne et bailleurs lors de la troisième édition du festival organisé par Urgent Action Fund. Inscrit dans un contexte de crises sociales, environnementales et politiques, l'événement a placé la guérison et la solidarité au cœur de sa démarche. Feminist Republik n'a pas pratiqué l'intersectionnalité comme un slogan. Elle en a fait une architecture vivante, capable de répondre à la complexité des oppressions dans un monde où le corps des femmes est instrumentalisé comme terrain de guerre.

Les organisatrices ont conçu les espaces de soin à partir d'une intention simple et radicale : reconnaitre que les besoins ne sont pas les mêmes pour toutes. Pendant que certaines avaient besoin d'un massage, d'autres cherchaient un bain rituel, un espace de parole ou un accompagnement psychologique.

Les Healing Farms ont ainsi réuni médecine moderne, sexologues, psychologues, dan-

seuses, écrivaines, guérisseuses traditionnelles, pratiques de divination et soins à base de plantes. Cette pluralité n'était pas décorative : elle instaurait une gouvernance du soin où les savoirs biomédicaux coexistent avec les savoirs ancestraux, sans hiérarchie implicite.

Des praticiennes venues d'Haïti, du Sénégal, du Botswana, du Zimbabwe, de zones rurales et urbaines ont partagé le même espace. Cette trans-localité a déplacé l'autorité vers des territoires souvent marginalisés, revalorisant des pharmacologies et des rituels longtemps dépréciés par la colonisation.

Dans le LiptakoGourma (Mali–Burkina–Niger), les vulnérabilités se superposent : appartenance ethnique, déplacement forcé, précarité économique, guerre et effondrement des services publics. En avril 2025, plus de 3,3 millions de personnes étaient déplacées dans centre du Sahel, majoritairement des femmes et des enfants.

La prolifération des armes légères transforme le corps des femmes en champ de bataille : viols sous la menace, enlèvements, mariages forcés. C'est pourquoi les infrastructures de soin sont aussi des infrastructures de pouvoir.

« La guérison transforme les luttes individuelles en actions politiques plus larges », explique Claudine Lucie Mboudou Mballa de l'Association pour le développement des assistantes de maison, ASDAM, au Cameroun.

« Guérir, c'est retrouver ma force et éviter l'épuisement », ajoute Asifiwe TchizunguErica de Solidarité des filles handicapées, SOFIHA, en RDC.

La traduction n'a pas été pensée comme un simple service logistique, mais comme une autorité politique. Bambara, mossi, kinyar-



wanda, wolof, arabe, espagnol, français, et anglais ont coexisté sans hiérarchie linguistique.

Dans les Healing Farms, cela se traduisait concrètement : temps de récupération, confidentialité, accès gratuits, espaces parallèles de soin, sécurité fondée sur le consentement et de la nonexposition. Cette logistique du soin a permis que la rencontre soit une construction politique réelle, et non un décor.

Pendant qu'une session sur la contre-offensive se tenait au Serena Beach Hotel, la nouvelle de l'arrestation de Dieynaba Ndiom, féministe mauritanienne, est tombée. Elle avait été interpellée à Nouakchott le 28 novembre 2025 lors d'une commémoration pacifique des exécutions d'Inal.

La réponse fut immédiate : messages, visuels, communiqués, relais panafricains. Dieynaba a été libérée le 2 décembre, mais la blessure demeure. Ce moment a rappelé une évidence brutale : nos espaces de soin existent pendant que d'autres subissent la répression.

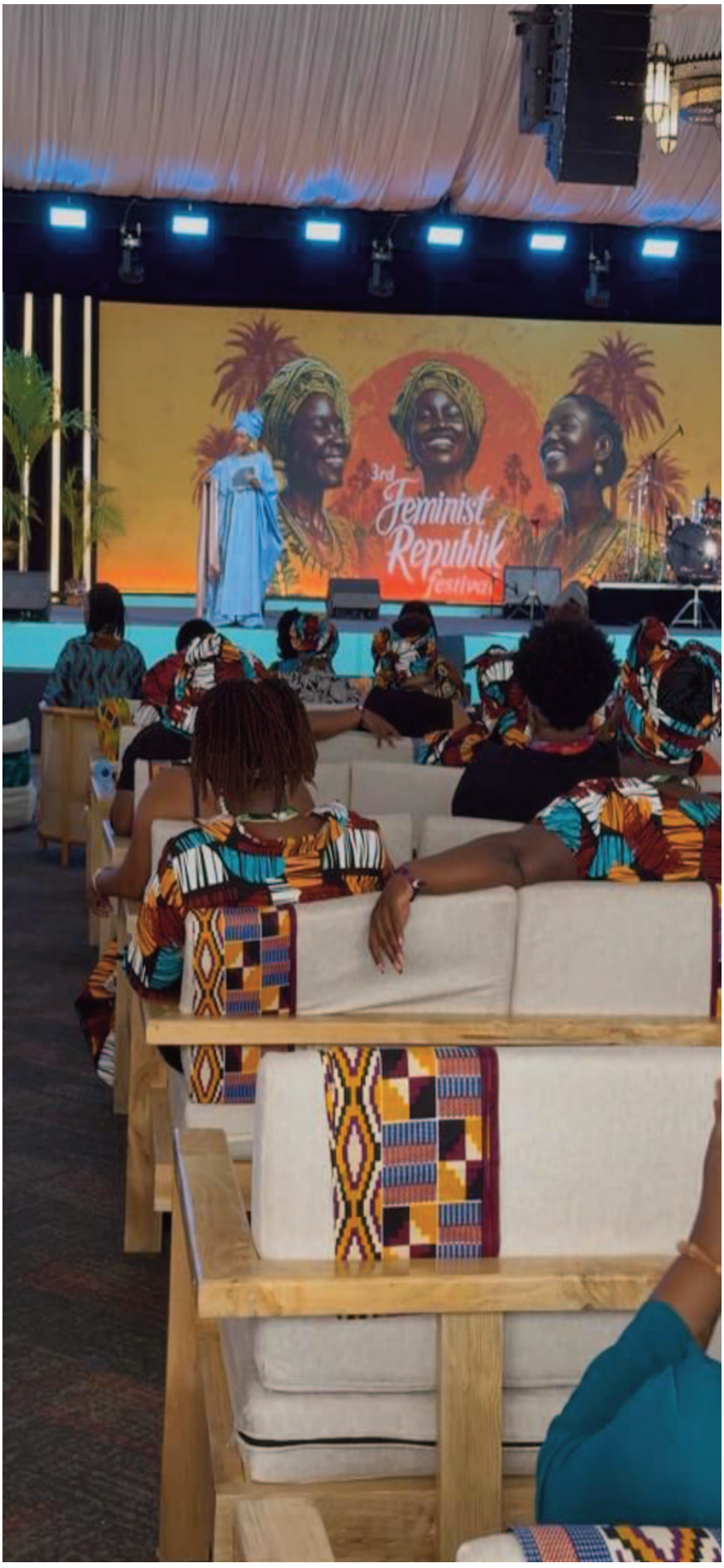
Le festival n'a pas effacé nos contradictions. Il les a rendues visibles pour les travailler. Il a nommé les hostilités : coupes budgétaires, lois régressives, cyberharcèlement, arrestations arbitraires, et refusé l'épuisement comme horizon.

Il a aussi tenu le miroir : homophobie interne, marginalisation des travailleuses du sexe, des femmes rurales, des personnes en situation de handicap. Le choix fut clair : faire de l'intersectionnalité une méthode d'organisation : qui parle, qui décide, qui se repose, qui accède.

C'est cela, Feminist Republik : une architecture collective qui tient quand tout vacille. La danse y répare les muscles de la peur. Le bain rituel y recentre l'énergie. Le témoignage y restaure la voix politique.

Trois jours durant, nous avons fait de la guérison une politique et de l'intersectionnalité une infrastructure. Celles qui repartent emportent plus que des souvenirs : elles repartent avec des outils, des protocoles et une boussole pour durer.

Sadya Touré



Leadership et engagement citoyen dans la région de Bandiagara : Abdalah Togo à l'honneur

Président du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde de la Région de Bandiagara (MPUSRB) et de l'Association pour le Développement du Cercle de Diallassagou, Abdalah Togo s'impose progressivement comme l'une des figures les plus engagées de la région de Bandiagara. Il se distingue aussi bien par ses actions en faveur du développement local que par son leadership, sa solidarité et son engagement constant en faveur des couches les plus vulnérables.

Au cours de l'année 2025, ses œuvres patriotiques au profit des populations de la région ont été remarquables. Elles vont du soutien à la jeunesse à la contribution au développement des localités, en passant par son appui affiché aux chasseurs traditionnels qu'il considère comme de véritables « héros » du pays dogon.

« Nous devons être utiles à notre communauté et à notre pays. Chacun doit contribuer, selon ses moyens, au développement de la région de Bandiagara en aidant nos frères et sœurs en difficulté », affirme-t-il régulièrement. À travers ces paroles, le président du MPUSRB invite chacun à s'engager pour l'essor de cette nouvelle région. Fidèle à cette vision, il soutient toutes les initiatives allant dans le sens du développement de sa terre natale.

Un engagement fort en faveur de la jeunesse

À travers son mouvement, le jeune géomètre, natif de Dougara dans le nouveau cercle de Diallassagou, multiplie les actions en faveur de la jeunesse de la région de Bandiagara. Dernièrement, il a offert une parcelle à Bamako à chacun des trois premiers de la lutte traditionnelle organisée par le Conseil local de la région de Bandiagara à Bankass.

« En offrant une parcelle aux trois premiers de cette compétition, il donne une valeur particulière à la deuxième édition de la lutte traditionnelle qui vient de se tenir à Bankass », témoigne une personnalité influente de la ville, saluant l'engagement du président du MPUSRB pour le développement local.



À Bamako, Abdalah Togo soutient également plusieurs initiatives portées par de jeunes ressortissants de la région. Ces dernières années, son mouvement a organisé des formations en informatique au profit de centaines de jeunes originaires de Bankass. À cela s'ajoutent des dons de kits scolaires aux enfants des localités affectées par l'insécurité, ainsi que des dons de vivres aux populations victimes de l'insécurité et des inondations.

La construction d'un monument emblématique à Bankass

Très attaché à ses racines, Abdalah Togo a financé la construction d'un monument dénommé « Ogoyara » dans la ville de Bankass. Selon lui, cette cité mérite un tel édifice au regard de la richesse et de la profondeur de sa culture. La réalisation de ce monument a nécessité un investissement de plusieurs millions de francs CFA.

Un soutien assumé à Dana Ambassagou

Le natif de Dougara est l'un des rares jeunes leaders du centre du Mali à afficher ouvertement son soutien au mouvement d'autodéfense Dana Ambassagou.

« Je soutiens Dana Ambassagou et son chef d'état-major, Youssouf Toloba, parce que ce sont des patriotes. Ils se battent, sans grands moyens, contre les terroristes pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens », a-t-il déclaré sur les antennes de Joliba TV.

À chacune de ses sorties médiatiques, Abdalah Togo plaide pour une collaboration étroite entre les Forces armées maliennes et les chasseurs traditionnels dans la lutte contre le terrorisme.

« Nous saluons les autorités de la Transition pour leurs efforts en matière de sécurisation. Nous souhaitons une collaboration franche entre nos braves soldats et les chasseurs afin de bouter les terroristes hors de notre territoire », martèle-t-il.

Un leadership unanimement salué

Abdalah Togo incarne pleinement les valeurs et la vision du Mouvement Patriotique pour l'Unité et la Sauvegarde du Cercle de Bankass. Sa détermination, son sens du sacrifice, son altruisme et son leadership font de lui un candidat naturel au titre d'Homme de l'année à Bankass. Ses proches collaborateurs en témoignent unanimement.

Selon Yacouba Binima, responsable de la communication du MPUSCB, Abdalah Togo est un véritable modèle pour la jeunesse locale :

« Il soutient beaucoup de ses collaborateurs, souvent dans la plus grande discrétion. C'est un homme très solidaire, d'une simplicité rare », confie-t-il.

Un combat résolu contre les accords locaux avec les terroristes

Abdalah Togo s'est toujours opposé aux accords locaux de paix conclus avec les groupes terroristes. À chacune de ses interventions, il met en garde les populations du centre du Mali contre ce qu'il considère comme un piège dangereux.

« Je suis contre les accords locaux. Les populations ne doivent pas tomber dans le piège des terroristes. Ces accords feront de leurs signataires des esclaves, voire des complices des terroristes », a-t-il dénoncé sur Joliba TV. Pour lui, le terrorisme doit être combattu et éradiqué, quels qu'en soient les sacrifices.

Il convient enfin de préciser qu'Abdalah Togo est également président de l'association Kamone Kaoural, qui regroupe Peuls et Dogons et œuvre activement pour la promotion de la cohésion sociale, du vivre-ensemble et de la paix durable.

Ansama



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Cousinage à plaisanterie dans la famille judiciaire malienne : Le ministre Kassogué décerne un « CIWARA » aux COULIBALY



Le cousinage à plaisanterie, appelé « Sinankounya », est une valeur sûre en République du Mali. Dans l'administration, il contribue fortement au renforcement de la cohésion entre les travailleurs. C'est dans cet esprit qu'au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le ministre Mamoudou Kassogué a décerné aux Coulibaly de son département un « CIWARA », en reconnaissance de leur contribution remarquable à la promotion du vivre-ensemble, de la détente sociale et de la cohésion au sein de l'institution judiciaire malienne.

En retour, dans un devoir de reconnaissance, les Coulibaly ont remis une attestation de gratitude au ministre Kassogué pour son engagement constant en faveur de la cohésion sociale et de la promotion des valeurs culturelles maliennes, notamment le cousinage à plaisanterie.

Au Mali, tout le monde est « cousin à plaisanterie » des Coulibaly. Taquinés jusque dans l'administration et au sein des institutions judiciaires, ils encaissent les piques, absorbent les maladresses et désamorcent les tensions avec un art consommé. Comme l'a rappelé le ministre, non sans humour :

« Les COULIBALY supportent tout le monde. Il suffit de faire une petite maladresse et l'on vous lance aussitôt : "Vous devriez être un COULIBALY." »

Derrière la boutade se cache une réalité sociale puissante : le cousinage à plaisanterie, pilier fondamental de la société malienne, agit comme un mécanisme endogène de régulation sociale, un outil de prévention des conflits et un levier de dialogue pacifique. En honorant les COULIBALY, le ministre a surtout rendu hommage à une institution culturelle vivante, transmise de génération en génération et toujours opérante, même dans les espaces les plus formels de l'État.

Cette reconnaissance s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Année de la culture, décrétée par le Chef de l'État, avec pour ambition de revitaliser les valeurs sociétales du Mali Kura. Attentif aux fondements culturels de la justice et respectueux des mécanismes traditionnels d'entente, le Garde des Sceaux a posé un acte fort, rappelant que la paix sociale se construit aussi par la culture, l'humour et la reconnaissance mutuelle.

Le prix décerné, œuvre artistique représentant un CIWARA sculpté par des artisans maliens, symbolise l'alliance entre tradition, création et institution. Il a été remis aux représentants de la famille COULIBALY de la sphère judiciaire, notamment le Chef de Cabinet du ministre, M.

Bakary Soliba COULIBALY, ainsi qu'à plusieurs figures emblématiques : Mme Aminata Niakaté COULIBALY, chargée de mission ; M. Adama COULIBALY, procureur ; M. ModyKantara COULIBALY, président de l'Ordre des experts judiciaires ; M. Issiaka COULIBALY, directeur général adjoint de l'INFJ, et bien d'autres encore.

Au-delà du geste, le message est clair : la justice malienne se nourrit aussi de ses valeurs culturelles. Le cousinage à plaisanterie, loin d'être une survivance folklorique, demeure un outil moderne de cohésion, d'apaisement et de dialogue. En distinguant les COULIBALY, le ministère a ainsi honoré une véritable philosophie sociale : celle d'un Mali qui sait rire pour mieux s'entendre et plaisanter pour mieux vivre ensemble.

Kassogué honoré pour son engagement en faveur de la cohésion sociale et de la promotion des valeurs culturelles maliennes

Quelques jours après la réception du « CIWARA » pour la promotion du cousinage à plaisanterie au sein de l'institution judiciaire malienne, les Coulibaly ont, à leur tour, réservé une agréable surprise au ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamoudou Kassogué, en lui décernant une attestation de reconnaissance. Ce geste rend hommage à son engagement en faveur de la cohésion sociale et de la promotion des valeurs culturelles maliennes, en particulier le cousinage à plaisanterie.

L'attestation a été remise par M. Mody Kantara COULIBALY, président de l'Ordre des experts judiciaires du Mali, agissant en qualité de porte-parole de la grande famille COULIBALY. Elle traduit la reconnaissance collective de cette communauté envers le Garde des Sceaux pour un acte fort posé lors de la cérémonie de présentation des vœux du personnel au ministre.

À cette occasion, le ministre avait procédé à la remise d'une distinction artistique à l'ensemble des COULIBALY de la famille judiciaire, en reconnaissance de leur contribution au renforcement du vivre-ensemble, de la convivialité institutionnelle et de la cohésion sociale au sein de l'appareil judiciaire.

Dans son allocution, le représentant des COULIBALY, Dr Issoufou Z. COULIBALY, membre du CNT, a salué une initiative qu'il a qualifiée d'exceptionnelle, rappelant la portée sociale et historique du cousinage à plaisanterie :

« Le cousinage à plaisanterie est un ciment social, un facteur de paix, de tolérance et de cohésion, dont l'importance a traversé les siècles », a-t-il déclaré, avant d'exprimer, au nom de la grande famille COULIBALY, sa profonde gratitude au Garde des Sceaux pour cette reconnaissance symbolique accordée à une valeur cardinale de la société malienne.

Prenant la parole, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a exprimé sa satisfaction et sa gratitude pour cette marque de considération. Il a rappelé la place historique et culturelle des COULIBALY dans la société malienne, soulignant leur rôle en tant que porteurs de valeurs de tolérance, de solidarité et de paix, transmises de génération en génération.

Le Garde des Sceaux a également insisté sur l'importance de préserver et de valoriser les mécanismes endogènes de régulation sociale propres au Mali, dans un contexte national marqué par la nécessité de renforcer la cohésion et le dialogue. À ce titre, le cousinage à plaisanterie constitue, selon lui, un outil efficace de prévention et de résolution pacifique des conflits, y compris dans les cadres institutionnels.

La cérémonie s'est achevée dans une atmosphère conviviale, marquée par le partage d'un plat traditionnel de haricots (Chô), symbole d'unité, de fraternité et d'engagement commun en faveur de la paix sociale et du vivre-ensemble.

Ansama Guindo



Scandale au Maroc : Licenciement abusif d'une Burkinabè pour avoir soutenu une équipe étrangère



Une onde de choc secoue les réseaux sociaux après l'agression sociale d'une ressortissante burkinabè résidant au Maroc. Le 18 janvier 2026, à peine la finale de la Coupe d'Afrique des Nations terminée par la défaite des Lions de l'Atlas, la jeune femme a été brutalement licenciée par ses employeurs marocains, provoquant une indignation généralisée.

Dans une vidéo devenue virale, la victime témoigne de la violence de la scène. Son seul tort ? Avoir manifesté son soutien aux Lions de la Teranga (Sénégal) lors du match contre le Maroc. En représailles, ses employeurs l'ont immédiatement mise à la porte, créant un précédent inquiétant de censure et de discrimination basée sur des préférences sportives.

Au-delà de la perte de son emploi, la jeune femme décrit un climat de tension extrême dans la ville après le match. Elle affirme que plusieurs chauffeurs de taxi ont refusé de la prendre en charge, la laissant ainsi seule dans la rue, confrontée au froid nocturne de Casablanca, sans abri.

Cette affaire a suscité une vive indignation auprès des internautes et des organisations de défense des droits des migrants, qui dénoncent un acte discriminatoire et abusif. Elle soulève également des questions fondamentales sur la liberté d'expression, le respect des différences et la lutte contre les discriminations, mettant en lumière la nécessité de sensibiliser et de lutter activement contre de tels comportements inacceptables.

Enfin, cette affaire souligne l'importance pour les autorités marocaines de prendre des mesures fermes pour garantir la protection et les droits de tous les résidents, quelle que soit leur nationalité, et de condamner fermement tout acte de discrimination ou d'abus, afin de préserver l'intégrité et la dignité de chaque individu vivant sur le territoire marocain.

Fatou Sissoko

Paul-Henri Sandaogo Damiba remis à Ouagadougou : Une extradition à forte portée régionale



Les autorités togolaises ont procédé à l'extradition du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, ancien président de la transition burkinabè, vers Ouagadougou le 17 janvier 2026. Réfugié à Lomé depuis sa chute en septembre 2022, l'ex-chef de la junte a été remis aux autorités du Burkina Faso dans un contexte de fortes tensions politiques et sécuritaires. Cette extradition marque un tournant important dans la gestion des crises liées aux transitions militaires au Sahel.

Des accusations graves de tentative de déstabilisation pèsent sur Paul-Henri Sandaogo Damiba. Des sources concordantes rapportent qu'il a été appréhendé par des agents de sécurité à son domicile à Lomé avant d'être présenté devant une juridiction togolaise pour tentative de déstabilisation et privé de liberté. Il a été ensuite conduit à l'aéroport avec une valise contenant ses effets personnels, après avoir adressé un dernier message à son épouse. À Ouagadougou, il est accusé d'avoir orchestré ou soutenu une tentative de coup d'État contre le régime du capitaine Ibrahim Traoré en janvier 2026.

La décision d'extrader Damiba ne se limite pas à une question judiciaire mais s'inscrit dans une vision stratégique régionale. Le président togolais, Faure Gnassingbé, a pris en considération les risques sécuritaires et diplomatiques ainsi que les pressions internationales liés à la présence de l'ancien chef militaire sur le territoire togolais. Le maintien de Damiba aurait pu entraîner des conséquences néfastes pour le Togo en termes de sécurité et de relations extérieures.

Cette extradition envoie un signal fort aux acteurs de l'instabilité en Afrique de l'Ouest. Le Togo refuse dorénavant d'être associé à des activités de déstabilisation régionale. Pour la junte burkinabè, cette extradition représente une victoire symbolique et politique, car Damiba risque des accusations graves pouvant mener à la peine de mort.

Cette affaire met en lumière les nouvelles orientations sécuritaires en Afrique de l'Ouest et souligne l'importance pour les États de la région de coopérer dans la lutte contre les menaces à la stabilité et à la sécurité régionale.La situation évoquée dans la requête est complexe et nécessite une analyse approfondie des différents éléments en jeu.

Premièrement, la reconfiguration des alliances sécuritaires au Sahel fait référence aux changements dans les relations et les coopérations entre les pays de la région en matière de sécurité. Avec la montée du terrorisme et des



menaces internes, il est crucial pour les États de travailler ensemble pour contrer ces défis communs. Cela peut impliquer des ajustements dans les alliances existantes et la création de nouvelles coalitions pour renforcer la stabilité et la sécurité régionales.

Deuxièmement, le durcissement des positions des régimes militaires face aux menaces internes met en lumière la tendance des gouvernements militaires à adopter des mesures plus strictes pour maintenir l'ordre et la sécurité intérieure. Cela peut se traduire par une répression accrue des mouvements dissidents et une vigilance renforcée contre les menaces terroristes et les insurrections internes.

Ensuite, la volonté de certains États côtiers, comme le Togo, de préserver leur crédibilité diplomatique tout en évitant l'embrasement régional souligne les défis auxquels sont confrontés les pays qui cherchent à jouer un rôle diplomatique tout en assurant leur sécurité nationale. Ces États doivent jongler entre leurs intérêts nationaux, leur réputation sur la scène internationale et la nécessité de maintenir la paix et la stabilité régionales.

Enfin, l'extrait mentionne que "cette extradition pourrait faire jurisprudence politique" dans un contexte où la région est déjà fragilisée par des coups d'État, le terrorisme et les rivalités géopolitiques. Cela souligne l'importance des décisions politiques prises dans ce contexte sensible, car elles pourraient avoir des répercussions significatives sur l'équilibre des pouvoirs, la stabilité régionale et les relations internationales.

Arouna Sidibé



Côte d'Ivoire : Patrick Achi élu Président de l'Assemblée nationale



L'ancien Premier ministre Patrick Achi, candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), a été élu à la tête de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire le samedi 17 janvier 2026. Avec près de 85 % des voix, il a remporté une victoire écrasante lors de cette élection historique.

Cette élection marquait le début de la troisième législature, succédant au scrutin législatif de décembre 2025. Le RHDP, fort de sa position dominante avec 197 sièges sur 255, a uni ses forces derrière Patrick Achi, faisant de cette élection un plébiscite pour le camp présidentiel.

Son principal adversaire, Yao Yao Lazare du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), a recueilli 14 % des suffrages. Malgré sa défaite, il a saisi l'occasion pour plaider en faveur d'une rigueur budgétaire accrue et d'une protection renforcée de l'immunité parlementaire.

À l'âge de 71 ans, Patrick Achi succède à Adama Bictogo et devient le douzième président élu de l'institution parlementaire ivoirienne depuis l'indépendance en 1960. Dans son discours d'investiture, il a exprimé sa volonté de rassembler l'ensemble des députés au-delà des clivages politiques pour assurer un fonctionnement apaisé et constructif de l'institution au service du peuple ivoirien.

Homme d'État reconnu pour son expérience technique et politique, le parcours de Patrick Achi est perçu comme un atout majeur pour conduire les réformes législatives attendues durant cette nouvelle législature. Son élection à la présidence de l'Assemblée nationale marque un tournant dans la vie politique ivoirienne et ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour le pays.

Cette élection historique restera gravée dans les annales de la Côte d'Ivoire, marquant le début d'une nouvelle ère sous la direction de Patrick Achi à la tête de l'Assemblée nationale.

Arouna Sidibé

CAN 2026 : Le Nigeria décroche la troisième place face à l'Égypte



Le Nigeria a brillamment conclu sa campagne continentale en remportant la troisième place lors de la Coupe d'Afrique des Nations. Lors de la "petite finale" qui s'est déroulée le samedi 17 janvier 2026 au Stade Mohamed-V, les Super Eagles ont triomphé de l'Égypte lors de la séance de tirs au but, avec un score de 4-2.

Après avoir été éliminés en demi-finale par le Maroc, pays hôte du tournoi, les joueurs dirigés par l'entraîneur malien Éric Sékou Chelle ont affronté les Pharaons d'Égypte, qui avaient été éliminés par le Sénégal lors du tour précédent.

Malgré de nombreux efforts fournis par les deux équipes sur le terrain de Casablanca, aucune n'a réussi à marquer durant le temps réglementaire, conduisant ainsi la rencontre vers une séance de tirs au but décisive.

Dans cette phase critique, les Super Eagles ont démontré une redoutable efficacité. Le gardien nigérian, Stanley Nwabaly, s'est distingué en repoussant deux tirs égyptiens, dont celui du capitaine emblématique Mohamed Salah. Le Nigeria a su convertir 4 tirs contre 2 pour l'Égypte, scellant ainsi sa victoire.

Cette performance permet au Nigeria de remporter sa 9ème médaille de bronze en phase finale de la CAN, consolidant ainsi son statut de recordman dans ce domaine. Pour Éric Sékou Chelle, c'est un premier podium majeur sur la scène continentale, confirmant ainsi sa montée en puissance parmi les entraîneurs de renom en Afrique.

Maintenant, tous les yeux sont tournés vers Rabat. La grande finale opposant le Maroc au Sénégal se tiendra ce dimanche à 19h00 au Stade Moulay Abdallah, promettant un spectacle captivant pour les amateurs de football africain.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Cette journée risque de vous donner le tournis. Ne vous laissez pas dépasser par des broutilles. Vous bénéficiez d'une énergie souterraine qui vous soutient positivement. Ménagez votre système nerveux malgré tout, évadez-vous du quotidien ! Vous n'avez qu'une envie celle de n'écouter que votre cœur. Avec une légèreté déconcertante vous prenez la vie comme elle vient sans aucune pression. Vous vivez les événements du quotidien de façon positive, votre proche entourage est stupéfait.

Taureau (20 avril- 19 mai)

C'est une journée très active et elle peut devenir aussi très rentable. Si vous vous disputez avec quelqu'un, réfléchissez un instant et demandez-vous si ce n'est pas parce que vous voulez suivre un chemin qui ne vous convient pas.
Même si vous avez raison, il est stérile de vous accrocher à vos convictions sans élargir votre point de vue en écoutant celui des autres. Si vous gardez des œillères, vous rétrécissez le champ des possibles, même pour vous !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre entourage sera surpris par la détermination dont vous faites preuve pour arriver à vos buts. Vous avez besoin d'assouplissements sur le plan moral comme sur le plan physique, de vous immerger dans un loisir lié à l'Art pour vous ressourcer.
Vous regrettez de ne pas avoir les mains suffisamment libres mais ce n'est que provisoire si vous acceptez un effort. Vous devinez à juste titre que vous pourriez vous consacrer à des tâches plus passionnantes.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Un événement officiel vous touchera directement. Vos espoirs se renforcent, Vous aviez raison de patienter. Votre forme morale gagne en amplitude, vous prenez du recul positivement sur vos préoccupations, détendez-vous.
Ne vous laissez pas culpabiliser ! Vous avez besoin de vous pencher sur vos préoccupations personnelles. De toute façon, les gens ne sont pas très attentifs, il y a de la distraction et de la négligence dans l'air.

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre sensibilité et votre ouverture d'esprit vous permettront de mieux comprendre ceux qui vous entourent et de les aider à trouver des solutions aux éventuels problèmes. Les excès en tous genres ne vous sont pas conseillés, modérez-vous !
Les projets se bousculent. Toute la journée votre esprit est occupé. Ce n'est pas pour cela que vous stressez plus que d'habitude au contraire, vous restez zen et tout se passe bien. En fin de journée vous êtes satisfait.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Votre façon de penser renforce votre entêtement... Celui-ci vous porte chance en matière financière. Un changement d'air ou tout du moins, d'activités récréatives viendrait à point nommé vous donner l'évasion qui vous est indispensable. Vous vous montrez confus et on doute de vous. Vos partenaires vous regardent en chiens de faïence et vous êtes obligé de clarifier vos intentions pour retrouver leur confiance. Maîtrisez vos paroles qui dépassent parfois vos pensées et nuisent à votre crédibilité.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

C'est le moment de vous mettre au travail si l'on peut dire pour adoucir les angles de vos relations ! Ne demandez pas l'impossible, votre exigence vous expose à des déceptions. Restez tolérant, agissez par étapes.
Votre journée sera facilitée par votre bonne humeur. Votre action va gagner en impact car vous êtes résolu pour mettre en route ce que vous devez faire. Ainsi, vous allez montrer toute l'étendue de vos compétences et de votre efficacité.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous portez un espoir qui n'est pas vain. Restez optimiste et mesuré, vous êtes sur la bonne voie ! Vous avez besoin de détente mais le temps manque cruellement. Pensez aussi à vous, vous avez besoin de vous retrouver.
Tout le monde ne réagit pas au quart de tour ! Vous devez vous montrer plus patient, favoriser les initiatives et compter avec l'adversité si vous ne voulez pas faire face à des échanges contrariés en fin de journée.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'aurez aucune difficulté à vous attaquer aux problèmes sans attendre davantage. C'est la pleine forme morale ! Tout irait mieux encore si vous faisiez en sorte d'équilibrer vos menus durablement.
Vous découvrez un appui important ou vous trouvez un accord avec une personne de votre entourage. C'est l'occasion de consolider les liens importants. C'est votre comportement qui attire la chance !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous serez bien disposé à approfondir vos réflexions intérieures, cela vous permet de canaliser votre énergie de façon constructive. Vous sentez moins d'énergie au mouvement musculaire, ce n'est que transitoire.
Le moment est venu de nouer des contacts et réactiver votre réseau. Vous avez toutes les cartes en main pour communiquer tous azimuts et donner de la profondeur à vos échanges. Sur le plan privé, vous sortez de votre réserve et vous vous imposez dans un contexte affectif épanouissant.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous pourrez compter sur votre sens de l'harmonie pour remettre de l'ordre dans vos relations amicales. Cette journée favorise les dîners ou soirées improvisées en bonne compagnie, profitez-en pour couper avec la routine et passer un agréable moment !
L'atmosphère du jour réveille votre créativité. Vous débordez d'ingénieuses idées et vous n'hésitez pas à vous lancer dans de nouveaux projets. De plus, votre optimisme va vous permettre de gagner du temps en vous simplifiant la tâche. Que demander de mieux !

Poisson (19 février - 21 mars)

De bonnes nouvelles viennent à vous, vous récoltez les fruits de vos efforts dans votre entourage. Vous voici en meilleure forme, fin prêt à vous consacrer à ce qui vous tient à cœur. Le tout sera de vous arrêter avant l'épuisement.
Votre émotivité est positive aujourd'hui. Elle vous permet de cerner vos limites et de ralentir la cadence. Le moment est venu de lever le pied sans culpabiliser et de prendre du bon temps pour vous détendre.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com